Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-BP_2023_PORT-BF

VIVIERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-018

Séance publique du 4 avril 2023

Le 4 avril 2023 à 18 heures, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :
- en exercice : 27
- présents à la séance : 21
Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 29.03.23

Étaient présents : Mme MATTEI Martine – Mme CHAIX Marie-Pierre - M. LEBRETON Frédéric - Mme RIFFARD-VOILQUE Martine – Mme COMBIER Marie-Christine – M. HAUSHERR François - Mme LARMANDE Véronique - M. FRANCOIS Patrick – M. WNUK Stanislas (*arrivé à 18 h 15*) - DAHMANI Samira – Mme FAURE-ALLIRAND Estelle – Mme ROCHE Patricia - M. RANCHON Denis – Mme BOUGUERRA Nadia – M. ROYERE Christian -Mme BOZIER Sylvie – M. LAVIS Christian (*arrivé à 18 h 30*) - M. HALLYNCK Dominique – Mme STEL Julie - M. SAEZ Jean-Pierre – M. GUILLERM Stéphane

Absents : M. MURCIA Antoine et Mme PORQUET Céline

Procurations :
- M. SAPHORES Pierre à M. LEBRETON Frédéric
- Mme PERMINGEAT Hélène à Mme CHAIX Marie-Pierre
- Mme SIRVENT Eliane à M. FRANCOIS Patrick
- Mme MARSENI Habiba à Mme BOZIER Sylvie

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE « PORT » (M4)

Rapporteur : Monsieur Frédéric LEBRETON

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu la présentation du projet de Budget Primitif 2023 du budget annexe « Port » (M4) par Monsieur Frédéric LEBRETON, Adjoint aux Finances, Développement Economique, Commerce de proximité,

Entendu les propositions quant à l'équilibre du Budget Primitif,
Considérant que le Budget Primitif 2023 du budget annexe « Port » s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

→ SECTION D'EXPLOITATION : 87 250.30 €
→ SECTION D'INVESTISSEMENT : 124 108.97 €
→ SOIT UN TOTAL DE : 211 359.27 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

⇨ ***ADOPTE** le budget primitif 2023 du budget annexe « Port »,*

⇨ ***VOTE** 20 voix pour et 5 abstentions.*

Délibéré le 4 avril 2023
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Martine MATTEI
Maire de Viviers

MAIRIE DE VIVIERS (Ardèche)